

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 49 (1999)

**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Les chroniques du mal. Le journal de l'éducation correctionnelle  
1850-1918 [Martine Ruchat]

**Autor:** Heller, Geneviève

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Gilles Revaz, Donat Rütimann et Barbara Zimmermann sont les auteurs des articles thématiques qui viennent compléter l'historique de la revue. L'image générale qui se dégage de ces interventions est celle d'une revue conservatrice et timorée, en politique comme en littérature. Fédéraliste et libérale, attachée à un protestantisme très moral tout imbibé de Kant, promotrice d'une littérature qualifiée de «populaire» lorsqu'il s'agit d'auteurs romands et avocate d'une littérature édifiante dans des chroniques critiques qui mettent le «Bien» au-dessus du «Beau»: telle peut se définir la *BU*. Ce qui est un peu dommage, c'est que les auteurs ne vont pas beaucoup plus loin que ces généralités. Peut-être faut-il incriminer le mode de travail retenu, qui rend les analyses très cloisonnées et indépendantes de l'historique de la revue, peut-être leur formation surtout littéraire explique-t-elle un dépaysement flagrant dans l'histoire politique de la période. Ainsi peinent-ils à voir ce qui change – même si les mots restent les mêmes, le problème de la question sociale par exemple ou celui de la neutralité ne se pose-t-il pas différemment en 1860, en 1900 ou en 1920? Ainsi ne montrent-ils jamais ce qui, à l'intérieur même du camp libéral-conservateur ressort d'un discours général et ce qui est plus spécifique à la *BU* – rappelons entre autre exemple que pendant la Grande Guerre, *Gazette de Lausanne* et *Journal de Genève* ne défendaient pas des positions identiques... Le lecteur reste donc un peu sur sa faim. *Alain Clavien, Lausanne*

**Martine Ruchat: Les chroniques du mal. Le journal de l'éducation correctionnelle 1850–1918.** Genève, Editions Passé Présent (La mémoire du papier), 1998. 214 p.

Des milliers de feuillets constituent la source de cet ouvrage. Le principal objectif est de donner accès aux lecteurs à ce matériel totalement inédit et qui constitue un témoignage de premier ordre pour l'histoire des institutions éducatives du XIX<sup>e</sup> siècle destinées à l'enfance dite «vicieuse». Il s'agit des journaux successifs des directeurs de l'Etablissement industriel et agricole de la Garance ouvert en 1846 à Genève – appelé aussi «asile pédagogique» –, puis, à la fermeture de ce dernier, de la Colonie agricole et professionnelle de Serix-sur-Oron ouverte en 1863 à Palézieux dans le canton de Vaud; celle-ci, appelée aussi «le disciplinaire», est devenue l'actuel Institut romand d'éducation. Le lecteur, peut-être frustré de ne pas en apprendre davantage sur les institutions elles-mêmes, pourra se référer à l'ouvrage de Martine Ruchat intitulé *L'oiseau et le cachot. Naissance de l'éducation correctionnelle en Suisse romande 1800–1913* (Zoé, 1993).

Le journal du directeur relève à la fois du journal intime ou du livre de raison contenant des réflexions personnelles sur le quotidien et du journal de bord ou du livre de compte relatant les activités dans l'institution. Destiné à être lu aux séances du comité, il consigne jour après jour l'observation des enfants, les travaux réalisés, les punitions distribuées; les principes moraux et pédagogiques côtoient une pratique faite d'accommodements et de désillusions. Le journal apporte, certes à travers le regard du directeur qui donne à voir les sous-maîtres et les élèves, une information sur le vécu quotidien infiniment plus modulée que ce que l'institution dit d'elle-même à travers des sources plus officielles. De larges extraits cités permettent de saisir dans une certaine mesure l'atmosphère et les rituels de l'institution. L'intérêt pour cette source réside surtout dans la possibilité de saisir, dans la veine d'une démarche historique actuellement très appréciée, une pratique plutôt qu'une théorie.

Ainsi les journaux de sept directeurs, à l'exception de quelques lacunes, sont présentés successivement dans l'ouvrage, depuis 1850 (premier journal conservé)

à 1918, date à laquelle le journal devient moins riche et ne concerne pour ainsi dire plus que la gestion agricole; l'empirisme pédagogique – pour reprendre une formule convainquante de Martine Ruchat – et le regard subjectif du directeur sur la vie institutionnelle, si révélateurs jusqu'alors, n'apparaissent plus dans le journal.

Le parti adopté de suivre la chronologie des journaux permet de dégager des spécificités propres à la personnalité des directeurs (la pédagogie du cœur de J. P. Rochedieu contrastant par exemple avec la froideur de son prédécesseur). Il montre aussi les permanences inhérentes à l'éducation correctionnelle écartelée entre sévir et encourager. Il permet enfin de saisir les dégradations progressives qui appellent des changements. Mais aussi réapparaissent chez chacun certaines constantes, comme le constat que les enfants n'entendent que les punitions mais que les punitions attisent leur rébellion.

L'auteure explique ses critères de sélection dans la matière brute de ces récits quotidiens, souvent fastidieux par leur monotonie, mais pourtant riches en réflexions et en détails concrets qui précisément témoignent de la difficile gestion du quotidien. Le choix a porté sur l'inventaire des vices essentiels repérés chez les enfants, sur les tentatives d'explication formulées par les directeurs, sur les modalités de rééducation, enfin sur les réactions des enfants (vengeance, fugues, larcins). La source a ses limites aussi, elle apparaît davantage comme un observatoire à court terme et un exutoire immédiat que comme la construction cohérente d'un savoir sur l'enfance caractérielle et délinquante. Une autre source, dont parle Martine Ruchat, apporterait un complément sans doute précieux à ce sujet mais reste à explorer: ce sont des registres («Rapports d'élèves», puis «Livre moral») qui concernent chaque élève et sont en quelque sorte les ancêtres, plus succincts, des dossiers individuels.

Le regard porté sur les journaux des directeurs, par le choix qu'en a fait l'auteure des *Chroniques du mal* nous semble cependant hypertrophier, peut-être par la redondance des sous-titres, des commentaires et des extraits de citations, la présence du mal (opposé au bien) sous ses différentes formes. Cette obsession sans doute réelle laisse dans l'ombre d'autres aspects de la vie quotidienne dans ces institutions correctionnelles analogues à bien des égards à toute vie en institution: discipline sans doute, mais aussi occupation du temps, divertissements, relations de personnes, etc. Cependant, grâce à la citation complète de certaines journées et, pour chaque directeur, de quelques jours en continu, l'auteure nous permet d'entrevoir – à défaut d'y attirer notre attention – d'autres dimensions de ce quotidien qui montre autant les parentés avec toute vie institutionnelle d'une même époque que les spécificités de l'éducation correctionnelle.

*Geneviève Heller, Lausanne*

**Tommy Sturzenegger: Der grosse Streit. Wie das Landesmuseum nach Zürich kam.** Zürich, Hans Rohr Verlag, 1999. 206 S., Abb.

Die publizierte Lizenziatsarbeit zeichnet Schritt für Schritt den einzigartigen schweizerischen Streit um die Gründung des Landesmuseums in Zürich in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts nach. In jener Zeit gehörte es in Europa zum guten Ton, sich ein Nationalmuseum mit Sitz in der Hauptstadt zu gönnen. Das galt allerdings nicht für die Schweiz, wo sich heftige Querelen um den richtigen Standort entfachten. Die sogenannte Landesmuseums-Affäre zog sich über ein Dutzend Jahre hin und fand grosses Echo in der einheimischen und der internationalen Presse. Die Studie stützt sich auf eine umfassende Dokumentation, die